

Rapport d'activités Infopoint SIAS

Février 2023



1. Mission de l'infopoint

L'infopoint Klima-Agence est le produit d'une collaboration active entre la ou les communes et Klima-Agence.

Ses missions consistent tout d'abord à informer et à sensibiliser les citoyens des communes sur les thématiques de l'habitat durable, l'efficacité énergétique et la mobilité durable, et à leur fournir des conseils de base en énergie neutres et gratuits. D'autre part, l'infopoint propose aux communes des outils et des services d'assistance pour la mise en œuvre de la politique énergétique et climatique communale ou encore des informations sur les programmes d'aides et les législations concernées.

2. Développement des services infopoint en 2022

Klima-Agence s'investit dans le développement continu de ses produits et services. Dans cette optique, les nouveautés suivantes ont été lancées au cours de l'année 2022.

- **Nouvelle identité : myenergy est devenue Klima-Agence**

myenergy, la structure nationale pour la promotion d'une transition énergétique durable créée en 2009, a cédé la place à une nouvelle structure : Klima-Agence, votre partenaire national en matière d'énergie et de climat. Nouveau nom, nouvelle identité, nouveaux bureaux et plus de ressources :

- pour mieux adresser les sujets actuels de la dépendance énergétique et de la crise climatique et de la transition énergétique et
- pour mieux encadrer les acteurs de la société luxembourgeoise (particuliers, professionnels et communes) en recherche de soutien pour la réalisation de leurs projets de sortie des énergies fossiles.

Vision de Klima-Agence :



« Nous soutenons tous les acteurs de la société dans leur engagement pour la protection du climat et la transition énergétique.

Nos activités ciblent la réduction de la consommation énergétique, la promotion des énergies renouvelables, de l'habitat et de la mobilité durables ainsi que la gestion des ressources naturelles et l'implémentation de l'économie circulaire.

Notre équipe pluridisciplinaire met en œuvre son expertise au service des particuliers, des communes, des professionnels et des institutions pour mieux les accompagner, les sensibiliser aux problématiques concernées, leur proposer des approches novatrices et mettre à leur disposition des outils de communication fonctionnels.

Notre structure est soutenue par l'État du Grand-Duché de Luxembourg, représentée par le ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire, le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et le ministère du Logement, et en collaboration avec la Chambre des Métiers (CDM) et l'Ordre des Architectes et Ingénieurs-Conseils (OAI). »

Klima-Agence fait évoluer son offre de supports de communication mise à disposition aux communes :

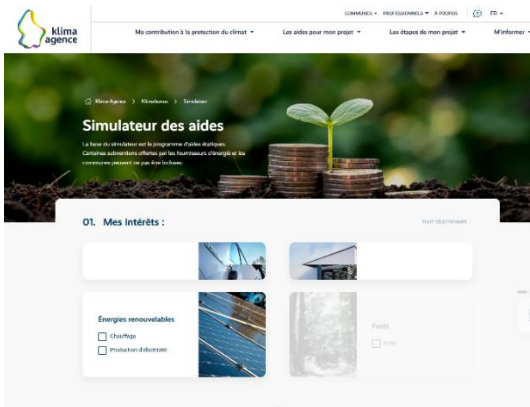
- articles thématiques
- infotipp sur comment économiser de l'énergie
- site hybride pour faciliter la communication et la mise à jour de contenus en lien avec la transition énergétique.



Plus d'informations : benoit.hocq@klima-agence.lu.

- **Aides à l'habitat durable, pour les énergies renouvelables, la biodiversité et la mobilité**

Rénover ou construire un logement, installer un nouveau chauffage, produire de l'électricité photovoltaïque, gérer son domaine forestier de façon durable ou passer à l'électrique ? Klima-Agence a développé un nouvel outil qui permet de simuler les aides étatiques Klimabonus, communales, des fournisseurs d'énergie et du fonds nova naturstrom.



Le simulateur des aides est accessible via la plateforme klima-agence.lu. Grâce à ce simulateur, les utilisateurs reçoivent en quelques étapes simples des résultats approfondis et personnalisés.

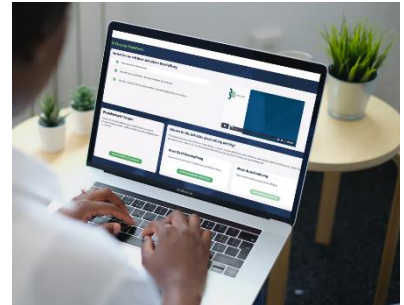


aides.klima-agence.lu

- **B-Circular : encourager les principes de l'économie circulaire**

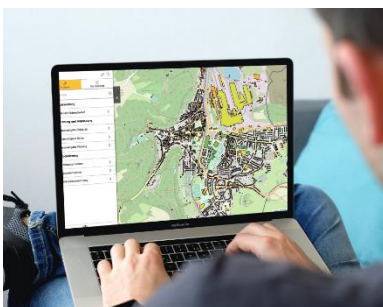
B-Circular est une plateforme qui facilite et promeut les approvisionnements durables et circulaires et qui vise à renforcer le sujet de l'économie circulaire et les achats durables au sein des communes.

L'objectif de cette plateforme est de sensibiliser les acteurs communaux à ce sujet, d'obtenir un aperçu du comportement actuel en matière d'achat, d'offrir une aide pour les futurs achats durables et circulaires et, à long terme, de pouvoir faire des déclarations sur la circularité des achats communaux.



Pour plus d'informations : myriam.seiter@klima-agence.lu

- **Le cadastre de chaleur, outil de soutien aux communes pour une planification thermique durable**



Le cadastre thermique s'adresse en premier lieu aux communes qui peuvent l'utiliser pour leur planification énergétique, bilan énergétique et monitoring énergétique dans le cadre du Pacte Climat. Par ailleurs, l'outil peut également être utilisé pour proposer des mesures de communication ou de conseil ciblées en rapport avec des entreprises et des bâtiments individuels.

La base de données est uniforme pour toutes les communes, mais ces dernières peuvent adapter leurs données à tout moment. Afin de respecter la protection des données, la vue est limitée au territoire de la commune.



Pour plus d'informations : yann.trausch@klima-agence.lu

- **Autoconsommation : utilisation directe de l'électricité produite**

L'électricité produite peut être consommée directement sur site et n'est alors pas entièrement injectée dans le réseau électrique. Elle peut être utilisée pour toutes sortes de consommations :

- électroménager, éclairage, appareils électroniques, communication, ...
- pompe à chaleur
- voiture électrique.

Aperçu des différents cas

Autoconsommation individuelle	Autoconsommation collective	Communauté énergétique renouvelable
Bâtiment avec un consommateur et une installation photovoltaïque. Consommateur et producteur sont identiques.	Utilisateurs de réseau dans un même bâtiment et au moins une installation photovoltaïque. L'énergie produite peut être partagée parmi les différents consommateurs.	Quartier / regroupement avec plusieurs bâtiments / consommateurs et une ou plusieurs installations de production. Ces utilisateurs de réseau peuvent créer une communauté énergétique pour produire, consommer, stocker et vendre l'électricité produite par leurs centrales.

Comment faire ?

- Pour l'autoconsommation individuelle : contacter le gestionnaire de réseau.
- Pour l'autoconsommation collective et les communautés énergétiques :
 - o contacter votre conseiller Klima-Agence ou le gestionnaire de réseau
 - o informations exhaustives sous peu sur le site de Klima-Agence
 - o statuts modèles pour la création de groupes d'autoconsommation collective ou de communautés énergétiques, sous peu sur le site de Klima-Agence.
- **Infrastructure de charge publique : offre de terrains communaux et engagement d'acteurs du secteur privé en tant que développeurs de projets**

Pour l'installation et l'exploitation de stations de charge accessibles au public, la commune peut mettre les espaces correspondants à la disposition de développeurs de projets du secteur privé dans le cadre d'un processus ouvert, transparent et non discriminatoire.



Pour plus d'informations : www.klima-agence.lu/fr/communes/infrastructure-de-charge

Pro-Charging.lu : une nouvelle plateforme pour les acteurs qui mettent des surfaces à disposition afin d'encourager l'installation de bornes de charge pour le public

La plateforme pro-charging.lu a été lancée pour accompagner et accélérer le développement des infrastructures de charge au Luxembourg. Cette application web, établie sur base du FlächenTOOL allemand, permet aux fournisseurs (communes, syndicats, entreprises, particuliers) d'inscrire leurs terrains ou surfaces disponibles sur une carte interactive, afin d'offrir aux investisseurs la possibilité de chercher de manière ciblée des surfaces par région, par taille ou autres caractéristiques spécifiques.



Lien outil : www.pro-charging.lu



Pour plus d'informations : yann.trausch@klima-agence.lu

- Campagne nationale « Zesumme spueren »

zesumme spueren ZESUMMENHALEN



Pour faire face à la réduction des livraisons de gaz russe, les états membres de l'UE se sont mis d'accord sur une réduction – dans une première phase de nature volontaire – de 15 % de la demande de gaz naturel sur la période de référence du 1^{er} août 2022 au 31 mars 2023.

Le gouvernement se joint à cet effort de réduction et appelle à une vigilance immédiate et une solidarité de l'ensemble des acteurs.

Les acteurs communaux : acteurs clés dans la réduction de la consommation énergétique

Les communes engagées dans le Pacte Climat font déjà des efforts et sont actives dans l'amélioration continue de leur efficacité énergétique, avec comme objectif de réduire leur consommation d'énergie et par conséquent leurs coûts d'énergie. Une circulaire (n° 4168) leur a été adressée début août, proposant des mesures concrètes de sobriété énergétique dans le cadre des diverses activités communales. Avec ces mesures, une économie de 10 à 20 % de gaz naturel peut être obtenue par les acteurs communaux. Les communes ont également la possibilité de profiter du service de conseil qui a été mis en place dans le cadre du Pacte Climat.

La circulaire 4182 aux communes sur les recommandations pour l'éclairage public décrit la procédure concernant une extinction temporaire de l'éclairage public et notamment la coordination entre les routes de l'État et les routes communales.



zesumme spueren
ZESUMMENHALEN



**Ech
maache
mat**

Méi Informatiounen zum
Thema Energie spueren op
zesumme-spueren.lu

Hotline
+352 247 86 902



<https://mint.gouvernement.lu/dam-assets/circulaires/2022/juillet-decembre/4182.pdf>

Sensibilisation de vos citoyens

Dans le cadre de la campagne, de nombreux outils de communication ont été développés en 5 langues (luxembourgeois, allemand, français, anglais et portugais) pour sensibiliser et communiquer auprès de vos citoyens :

- des affiches générales
- des affiches avec des astuces pour économiser de l'énergie à la maison, au bureau, à l'école
- des annonces pour vos supports print
- des dépliants.



Ces supports de communication vous sont mis à disposition sur www.zesumme-spueren.lu. Si vous souhaitez personnaliser les annonces avec votre logo et que vous n'avez pas les ressources en interne, vous pouvez contacter support@zesumme-spueren.lu.

- **Développement d'un règlement type pour les aides communales**

Klima-Agence a développé un règlement type pour soutenir les communes et adapter leur règlement communal en lien avec les nouvelles aides étatiques Klimabonus.



Pour plus d'informations : www.pacteclimat.lu/fr/webinaire-reglement-type.

- **Mise à jour du cadastre solaire**

Le cadastre solaire disponible sur le géoportail a été mis à jour à l'aide du modèle 3D créé par l'Administration du Cadastre et de la Topographie et reprend à présent les constructions jusqu'en été 2020 (dans la version précédente jusqu'en 2013). Les utilisateurs peuvent également bénéficier de vues plus détaillées.

Le calculateur intégré permettra également d'estimer la rentabilité de l'installation photovoltaïque en mode autoconsommation et peut être paramétré davantage pour mieux correspondre à votre profil de consommation.



Pour plus d'informations : www.energie.geoportail.lu.

3. Begleetgrupp

Les impulsions et la coordination des actions de sensibilisation se font à travers un groupe d'accompagnement (dénommé le « Begleetgrupp ») constitué de représentants de chaque commune membre.

Le « Begleetgrupp » fut organisé en 2022,








Commune	Représentant	29.03.2022	2.09.2022
Contern	Corine Spiroux	✓	✓
Niederanven	Kevin Becker	✓	✓
Sandweiler	Adrien Moersch	✓	✓
Schuttrange	Daniel Flies	✓	✓
Weiler-la-Tour	Thierry Lagoda	✓	✓
SIAS	Patrick Olinger	✓	✓
Conseiller climat	Yves Moecher Jeannot Schroeder	✓	✓

4. Le conseil de base en énergie

230 conseils
en 2022

Le conseil de base en énergie personnalisé permet d'aborder les étapes nécessaires à la réussite des projets de rénovation énergétique ou de construction durable, d'installations techniques favorisant les énergies renouvelables, de réduction de la consommation d'énergie ainsi que les aspects liés à la mobilité électrique. L'objectif est de guider le citoyen dans sa démarche et lui communiquer des informations pour lui faciliter la prise de décision.

Répartition thématique dans l'IP

-  36 % installations photovoltaïques
-  29% chauffage
-  23 % rénovation
-  5 % mobilité électrique
-  4 % consommation énergétique
-  2 % nouvelle construction
-  1 % divers

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de conseils de base en énergie prestés dans les différentes communes de l'infopoint.

Commune	Nombre de conseils	Nombre de conseils réalisés pendant une semaine de promotion	Total
Contern	35	14	49
Niederanven	55	19	74
Sandweiler	28	11	39
Schuttrange	31	13	44

Weiler-la-Tour	16	8	24
----------------	----	---	----

5. L'engagement des communes dans les pactes

Klima-Agence est votre interlocuteur pour la mise en œuvre des trois pactes :

Pacte Climat | EUROPEAN ENERGY AWARD
Ma commune s'engage pour le climat

Pacte Nature
Ma commune s'engage pour la nature

Pacte Logement
Ma commune s'engage pour le logement abordable



Retrouvez toutes les informations sur les certifications des communes :

www.pacteclimat.lu/fr/acteur-engage/communes

www.pactenature.lu/fr/acteur-engage/communes

FACTS & FIGURES

Engagement des communes

50 % 60 % 75 %

40 % 50 %

Convention initiale

Pacte Logement
99 communes engagées

Pacte Nature
86 communes engagées

Pacte Climat
101 communes engagées



31.01.2023

- **Les réalisations majeures dans les pactes**

Table ronde « Synergies entre le Pacte Climat, le Pacte Nature et le Pacte Logement »

Dans le cadre de la Semaine Nationale du Logement, de la HomeExpo et de la KlimaExpo, la première conférence commune aux trois pactes pour le climat, la nature et le logement a salué les synergies entre ces derniers. Tout un univers d'accompagnement pour les communes dans les domaines de la protection du climat, de la transition énergétique, de la protection de la biodiversité et l'accessibilité à un mode de logement abordable.



Retrouvez toutes les informations sur cette conférence : www.pacteclimat.lu/fr/table-ronde-pactes

Pacte Climat

- Les workshops avec les Klimaschäffen dans le cadre du PC pour discuter des idées, bonnes pratiques et obstacles à la mise en œuvre des thématiques du programme et des mesures afférentes.



Retrouvez les conclusions présentées lors du séminaire qui a eu lieu en décembre www.pacteclimat.lu/fr/seminaire-klimaschafffen-2022

- Pour soutenir les communes dans leurs efforts de communication après leur certification, Klima-Agence propose un ensemble de supports personnalisés. Le département communication de Klima-Agence contactera votre commune après l'audit pour vous présenter ce toolkit. Promotion de vos résultats dans votre bulletin communal, sur votre site ou encore sur vos réseaux sociaux ? Nous vous accompagnons.
- Lors de la 10^e édition de la Journée Pacte Climat, les premières communes ont été certifiées dans le cadre de la nouvelle version du programme et de nouveaux instruments d'assistance aux communes pour faciliter l'échange entre les représentants du secteur communal ont été présentés.



Revivez la Journée Pacte Climat <https://www.pacteclimat.lu/fr/journee-pacte-climat-2022>

Pacte Nature

- Après avoir été lancé en 2021, le Pacte Nature a connu un grand succès auprès des communes. Actuellement 86 communes sont engagées et en 2022 25 audits ont été organisés.
- Le Pacte Nature fait progresser la protection de la nature au niveau municipal et promeut les initiatives communales visant à préserver et restaurer la biodiversité en milieux urbains, ouverts, aquatiques et forestiers. Si votre commune n'est pas encore engagée dans le Pacte Nature, contactez-nous !



Vous trouvez toutes les informations ainsi qu'un modèle du contrat sous www.pactenature.lu/de/auftakt-naturpakt

Pacte Logement

- Nouvelle identité visuelle pour le Pacte Logement afin d'assurer une cohérence avec les deux autres pactes.
- Assises du logement et formations :
Des assises sous forme de workshops ont eu lieu en mai pour les conseillers logement. Sur

toute l'année les conseillers logements ont participé à des formations continues, ainsi qu'à des excursions telles que la visite des quartiers Grunewald et Esch Nonnewisen.



L'équipe « Pactes avec les communes » est à votre écoute pour toutes questions sur les Pactes Climat, Nature et Logement :

Bruno Barboni : bruno.barboni@klima-agence.lu
Responsable du département Pactes avec les communes

Marilu Jemming : marilu.jemming@klima-agence.lu
Chargée de projets Pactes avec les communes

Filipe Dias : filipe.dias@klima-agence.lu
Chargé de projet Pacte Nature

Luxembourg, le 10 février 2023

Klima-Agence
Votre partenaire national en matière d'énergie et climat